



**REUNION NATATION CE**  
**MARDI 12 SEPTEMBRE 2023**

**Piscine Serge BUTTET**

# OBJECTIFS DE LA REUNION

*Remarque : Il a été demandé aux PE, par courrier, en amont de la réunion, de prendre connaissance de la note de service natation du 28 février 2022 et du projet pédagogique*

- vous informer sur **les conditions d'organisation du cycle d'apprentissage** : planning, transport, conditions d'accueil sur le site
- vous rappeler **les points essentiels du cadre réglementaire et pédagogique**
- vous présenter **la séquence d'apprentissage natation CE**

# CONTENU DE LA REUNION

1. **Les plannings des séances et le transport en car** Alexandre Vignon, Valence Romans Agglo
2. **Les sessions d'information natation à destination des IEB en vue de leur agrément EN** Marina Liautard, CPC IEN Romans Isère
3. **Le texte de référence dont il vous faut obligatoirement prendre connaissance : Note de service du 28 février 2022** Marina Liautard, CPC IEN Romans Isère
4. **Rappel des éléments de cadrage organisationnels, réglementaires et pédagogiques** CF courrier IEN – M.HUGON envoyé dans les écoles ce matin
5. **Présentation de la séquence d'apprentissage cycle 2 piscine Serge BUTTET** Guillaume PARENT, MNS piscine Serge BUTTET
6. **Formation continue en natation** Marina Liautard, CPC IEN Romans Isère
7. **Questions diverses**

L'ensemble des documents nécessaires à la préparation et à la mise en œuvre de votre cycle d'apprentissage sont disponibles sur le site de l'IEN ROMANS ISERE: <http://www.ac-grenoble.fr/ien.paysderomans/wordpress/?p=5533>

# PLANNING DES SEANCES TRANSMIS AUX ECOLES

- Période 1 : Classes de CE (majoritairement), du 18 septembre au 24 novembre 2023
- Période 2 : Classes de CM (majoritairement), du 27 novembre au 16 février 2024
- Période 3 : Classes de CP (majoritairement + CE1 voire CE2), du 3 avril au 31 mai 2024

Une réunion d'information se tiendra en amont de chacune des 3 périodes. La présence de tous les enseignants concernés est obligatoire.

Grandes Périodes	Du 18/09/23 au 24/11/23 Classes de CE	Du 27/11/23 au 16/02/24 Classes de CM	Du 03/04 au 31/05/24 Classes de CP
Réunions	Mardi 12 septembre 2023 17h30-19h00 IEN Romans	Mardi 7 novembre 2023 17h30-19h00 IEN Romans	Mardi 13 février 2024 17h30-19h00 IEN Romans

# LA PERSONNE REFERENTE POUR LE PLANNING DES SEANCES ET LE TRANSPORT

**Alexandre VIGNON**

Responsable planifications scolaires & événementiels sportifs

Direction des sports

Valence Romans Agglo

Site de Valence

Tél. : 04 75 63 76 78 / Poste 7678

Portable : 06 81 80 12 56

[alexandre.vignon@valenceromansagglo.fr](mailto:alexandre.vignon@valenceromansagglo.fr)

# LES SESSIONS D'INFORMATION IEB NATATION

- Mise à disposition par Valence Romans Agglo de deux MNS en situation de co-enseignement. Pas d'IEB sur les séances natation.
- Néanmoins, en référence aux consignes données par les IEN possibilité de présence d'IEB pour accompagner les enfants à besoins particuliers : PAI, attente de notification MDA, ...)
- Des sessions d'information natation sont organisées à destination des Intervenants Extérieurs Bénévoles (IEB) en vue de leur agrément.
- **La partie théorique de la session se déroule en distanciel et le test pratique en présentiel.**
- Deux dates pour le test pratique :
  - **le vendredi 15 septembre à la piscine Serge BUTTET à 17h00.**
  - **le vendredi 2 février à la piscine Serge BUTTET à 17h00.**
- **Une trace écrite résumant l'essentiel du contenu de l'information théorique est remise aux bénévoles à l'issue de la session d'information.** (Le document est disponible en annexe dans le projet pédagogique et dans l'article sur le site de l'IEB. **Nous vous recommandons vivement d'en prendre connaissance afin d'avoir le même niveau d'information que vos IEB**)

# LE TEXTE DE CADRAGE

**la note de service du 28 -02-2022 intitulée : Contribution de l'école à l'aisance aquatique :**

*La note de service se présente sous la forme de cinq paragraphes et quatre annexes*

*Les cinq paragraphes :*

- A. De l'aisance aquatique au cycle 1 au savoir-nager en sécurité du cycle 2 au cycle 3 et au-delà : un parcours de formation pour devenir nageur
- B. L'enseignement de la natation : dimensions pédagogiques
- C. Responsabilités des professeurs et des intervenants
- D. Assurer l'enseignement et la sécurité de tous les élèves: contexte et surveillance

*Les quatre annexes :*

Annexe 1 - Les intervenants pour l'enseignement de la natation dans le premier degré

Annexe 2 - L'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS)

Annexe 3 - Aisance aquatique, repères et paliers d'acquisitions

Annexe 4 - Test Pass-nautique (ex aisance-aquatique)

**Un PPTX à votre disposition pour prendre connaissance de cette note de service, réalisé par Jean Pinguet, CPD EPS :**  
[..\Présentation circulaire natation du 28 02 2022.pdf](#)

# DES IMPÉRATIFS ORGANISATIONNELS ET REGLEMENTAIRES

- **Prendre connaissance des extraits du POSS de la piscine Serge BUTTET relatifs à la natation scolaire. Signer l'attestation** de prise de connaissance des extraits du POSS et la remettre au MNS lors de la première séance.
- **A chaque séance, en arrivant et en partant, signer le cahier de présence auprès de l'hôtesse d'accueil** après avoir indiqué le nombre d'enfants et d'adultes présents qui entrent sur le site et qui le quittent.
- **A chaque séance, en arrivant, renseigner la fiche classe, en indiquant les élèves absents.** Cette fiche classe sera renseignée par l'enseignant (noms, prénoms des élèves de la classe et numéros des responsables légaux à joindre en cas d'urgence pour chaque élève) et déposée à l'accueil lors de la première séance.
- **Projet pédagogique de co-intervention dûment rempli par l'école avant le début du cycle** (le déposer auprès des hôtesse d'accueil), **ou à remettre aux MNS lors de la première séance. Envoyer ensuite obligatoirement le document signé par tous les partenaires du projet à l'IEN, y compris IEB, AESH.**



# LE CADRE ORGANISATIONNEL ET REGLEMENTAIRE

- **A chaque séance, merci de préciser aux MNS les noms et prénoms des élèves qui doivent faire l'objet d'une vigilance particulière relevant ou non de l'ASH. Merci de leur présenter les personnes qui se trouvent à vos côtés durant la séance (éventuels AESH et IEB) ainsi que leur rôle (pour rappel les AESH ont pour unique mission la surveillance et l'accompagnement de ou des élèves dont elles ont la charge sous la responsabilité de l'enseignant). Chaque élève à besoins particuliers et chaque adulte doit être clairement identifié par l'équipe des MNS.**
- **Nous vous rappelons que les accompagnateurs bénévoles pour la vie collective n'ont pas accès au bord du bassin. Ils apportent leur aide dans les vestiaires et attendent dans le hall d'accueil de la piscine que la séance se termine.**
- **Un SEUL accompagnateur bénévole est autorisé à se positionner sur une chaise à côté du pédiluve pour les éventuels passages aux toilettes en cours de séance. Ce dernier veillera à porter une tenue adaptée short et tee-shirt, les tenues de ville étant proscrites par le règlement intérieur de la piscine.**
- **Tous les adultes présents au bord du bassin veilleront à porter une tenue adaptée conformément au règlement de la piscine short et tee-shirt, les tenues de ville étant proscrites par le règlement intérieur de la piscine.**

# LE CADRE ORGANISATIONNEL ET REGLEMENTAIRE

- **Les photos prises par les parents ne sont pas autorisées, même prises depuis le hall d'accueil. La prise de photos à visée pédagogique, sous la responsabilité de l'enseignant, est autorisée. Elle se fera à l'aide d'une tablette de l'école ou d'un appareil photos de l'école et non avec un portable.**
- **Repérez dès votre entrée sur le bassin la présence effective du MNS en situation de surveillance et veillez à vous assurer de la disponibilité d'une perche à proximité lors du déroulé de la séance.**
- **Au cours des séances, les échanges entre enseignants et MNS en situation d'enseignement seront possibles, notamment pour adapter l'activité au besoin des élèves.**

# DES IMPÉRATIFS PÉDAGOGIQUES

*Des impératifs qui apparaissent dorénavant clairement dans la note de service natation de février 2022*

- Appropriation du projet pédagogique par les enseignants, celui-ci est disponible sur les sites des circonscriptions et **doit être connu de tous, ainsi que le contenu du cycle d'apprentissage.**  
**Cette connaissance constitue une des conditions clés de la réussite des apprentissages des élèves et de leur sécurité.**
- **Présentation du projet aux familles lors d'une réunion et aux élèves en amont des séances**
- **Présentation du projet aux IBE natation agréés, aux AESH**
- **Importance de la mise en place de la phase de familiarisation en classe en amont du début du cycle d'apprentissage, élaboration obligatoire des fiches de pré groupes qui seront apportées lors de la première séance; importance du retour en classe sur les séances vécues en bassin, importance de l'interdisciplinarité (cf nouveaux programmes)**
- **Mise en place d'un support pour accompagner le cycle d'apprentissage : le carnet du nageur**

# DES IMPÉRATIFS PÉDAGOGIQUES

***Des impératifs qui apparaissent dorénavant clairement dans la note de service natation de février 2022***

- **Obligation de transmettre à l'arrivée les 4 fiches des pré groupes qui auront été préparées par l'enseignant.** Les fiches de pré-groupes (au nombre de 4 maximum pour un effectif de 2 classes) comprenant chacune les noms des élèves de chaque groupe de compétences (jaune, vert, rouge et bleu) que vous aurez constitué. Vous pourrez utilement prendre appui pour cela sur :

- le questionnaire destiné aux élèves et aux parents,
- les résultats des évaluations réalisées lors de l'année précédente,

l'expression des émotions et la prise de représentation du rapport au milieu aquatique de vos élèves, du rapport à l'activité en tant que pratique sociale (échanges oraux avec le groupe classe ou en petits groupes, recours au dessin légendé, appui sur des albums...)

- **Prendre quelques minutes à la fin de la séance pour échanger avec les MNS au sujet du suivi des élèves, du déroulé de la séance, des questionnements ou des difficultés éventuelles. Ne pas attendre pour éviter les tensions.**

# LA SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE CYCLE 2

Disponible sur le site de l'IEN à l'adresse suivante : <http://www.ac-grenoble.fr/ien.paysderomans/wordpress/?p=5533>

**Structure de la séquence d'apprentissage** : Un cycle d'apprentissage CE massé qui se déroulera sur 8 séances, avec 4 séances par semaine de 35 minutes. A chaque étape de la séquence correspond un aménagement de bassin particulier.

- Phase de familiarisation en classe en amont du début du cycle d'apprentissage
- Deux séances d'évaluation diagnostique à partir de l'observation des élèves S1 et S2
- Deux séances d'apprentissage S3 à S4
- Un premier parcours qui permet de réinvestir les apprentissages S5
- Deux séances d'apprentissage S6 à S7
- Un deuxième parcours qui permet de réinvestir les apprentissages S8
- Des séances intermédiaires en classe pour faire le point sur les apprentissages, les réussites, les difficultés à dépasser et se projeter dans la séance suivante

***Une évaluation continue des élèves sera pratiquée tout au long des séances***

# RENSEIGNER 4 FICHES DE PRE GROUPE

## Grille d'évaluation initiale et continue des élèves par groupe de compétences

	Entrée dans l'eau	Equilibre	Immersion	Déplacement	Niveau de pratique de l'élève en référence à l'évaluation initiale
Jour : Créneau : Cycle : MNS / PE : Groupe : JAUNE	1. Je refuse d'entrer 2. Je rentre par l'échelle 3. Je rentre assis du bord 4. Je rentre en sautant du bord dans le PB 5. Je rentre en sautant du bord dans le GB avec aide 6. Je rentre en sautant du bord dans le GB sans aide 7. Je rentre en plongeant bras en avant 8. Je rentre en plongeant, bras en avant et jambes tendues.	1. Je refuse de perdre mes appuis plantaires 2. Je fais l'étoile ventrale avec aide 3. Je m'immerge totalement et me laisse remonter sans bouger 4. Je fais l'étoile ventrale sans aide 5. Je fais l'étoile dorsale avec aide 6. Je fais l'étoile dorsale sans aide	1. Je pose le menton sur l'eau 2. Je mets la tête sous l'eau brièvement mais avec gêne 3. Je mets la tête sous l'eau pour passer sous un obstacle flottant 4. Je nage sous l'eau pour aller chercher un objet immergé avec l'aide de la cage ou de la perche 5. Je m'immerge pour passer sous un obstacle flottant type tapis 6. Je ramasse un objet immergé en GB sans aide	1. J'entre dans l'eau mais je refuse de me déplacer 2. Je me déplace avec l'aide du mur, de la ligne mais sans quitter mes appuis 3. Je me déplace de temps en temps sans l'aide du mur, de la ligne, corps oblique 4. Je me déplace sur le ventre avec aide à la flottaison, mes jambes sont motrices 5. Je me déplace sur le ventre sans aide à la flottaison, mes jambes sont motrices 6. Je me déplace sur le ventre et sur le dos sans aide	
Prénoms	S1 S2 S3 S4 S5 S6 S7 S8 S9 S10	S1 S2 S3 S4 S5 S6 S7 S8 S9 S10	S1 S2 S3 S4 S5 S6 S7 S8 S9 S10	S1 S2 S3 S4 S5 S6 S7 S8 S9 S10	
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10.					
11.					
12.					
13.					
14.					
15.					

Griser sur la liste des prénoms, le prénom des élèves à besoins particuliers

# SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE CYCLE 2 SEPTEMBRE 2023 - AMÉNAGEMENTS DE BASSIN

Séances 1 et 2

Les flèches indiquent des propositions de déplacement à adapter en fonction du niveau de compétence de votre groupe d'élèves.

Séance 1 : Découverte du milieu / Répartition par groupes de niveau

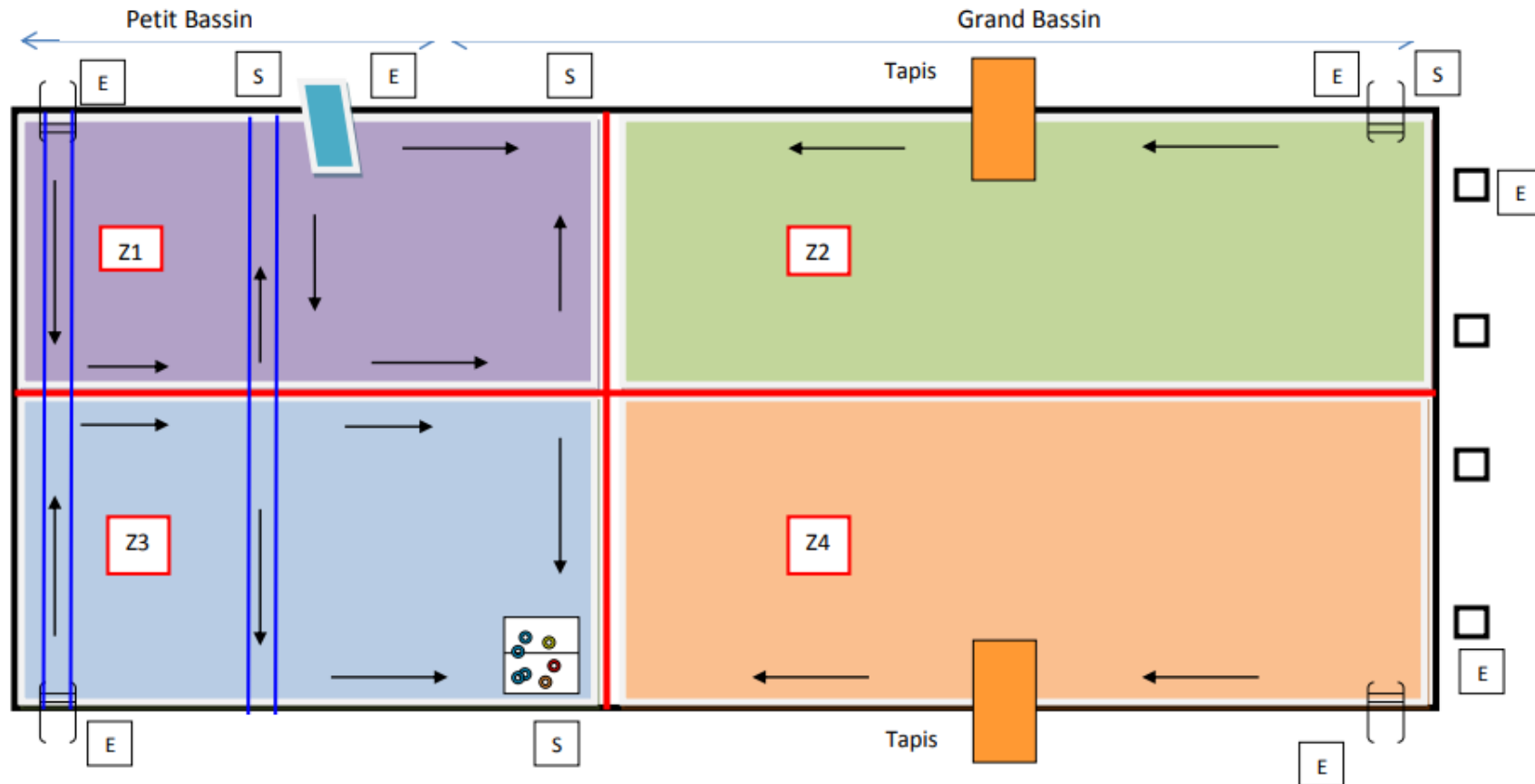
Séance 2 : Ajustement des groupes de niveau

Séance 3 et 4 : rotation des groupes sur les zones

Séance 5 : parcours

Séance 6 et 7 : rotation des groupes sur les zones

Séance 8 : parcours



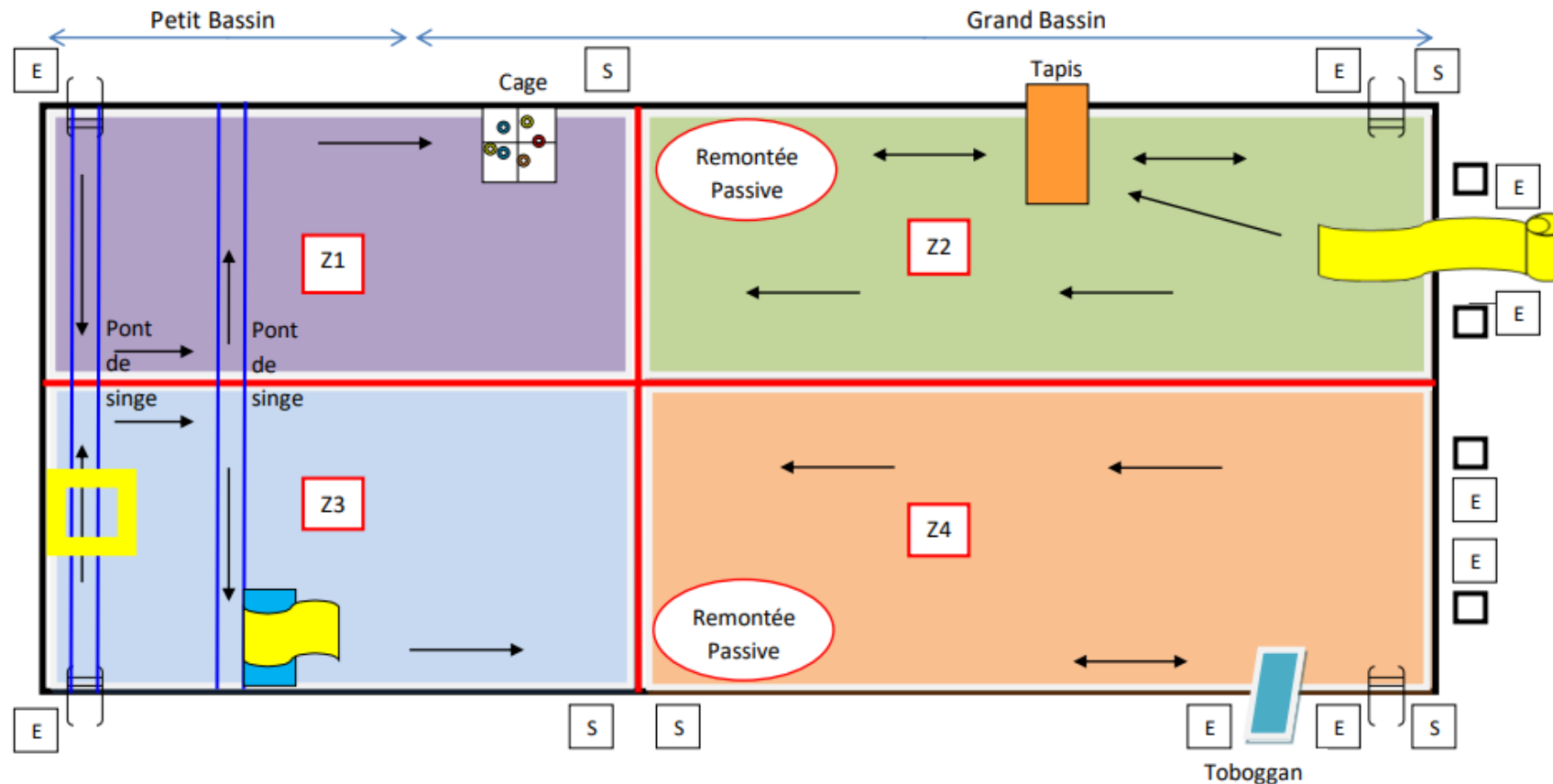
# SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE CYCLE 2 SEPTEMBRE 2023 - AMÉNAGEMENTS DE BASSIN

Séances 3 et 4

Les flèches indiquent des propositions de déplacement à adapter en fonction du niveau de compétence de votre groupe d'élèves.

SEANCE 3		SEANCE 4	
Z1-Z2	Z3-Z4	Z3-Z4	Z1-Z2
Z3-Z4	Z1-Z2	Z1-Z2	Z3-Z4
Z2-Z1	Z4-Z3	Z4-Z3	Z2-Z1
Z4-Z3	Z2-Z1	Z2-Z1	Z4-Z3

Séance 1 : Découverte du milieu / Répartition par groupes de niveau  
 Séance 2 : Ajustement des groupes de niveau  
 Séance 3 et 4 : rotation des groupes sur les zones  
 Séance 5 : parcours  
 Séance 6 et 7 : rotation des groupes sur les zones  
 Séance 8 : parcours



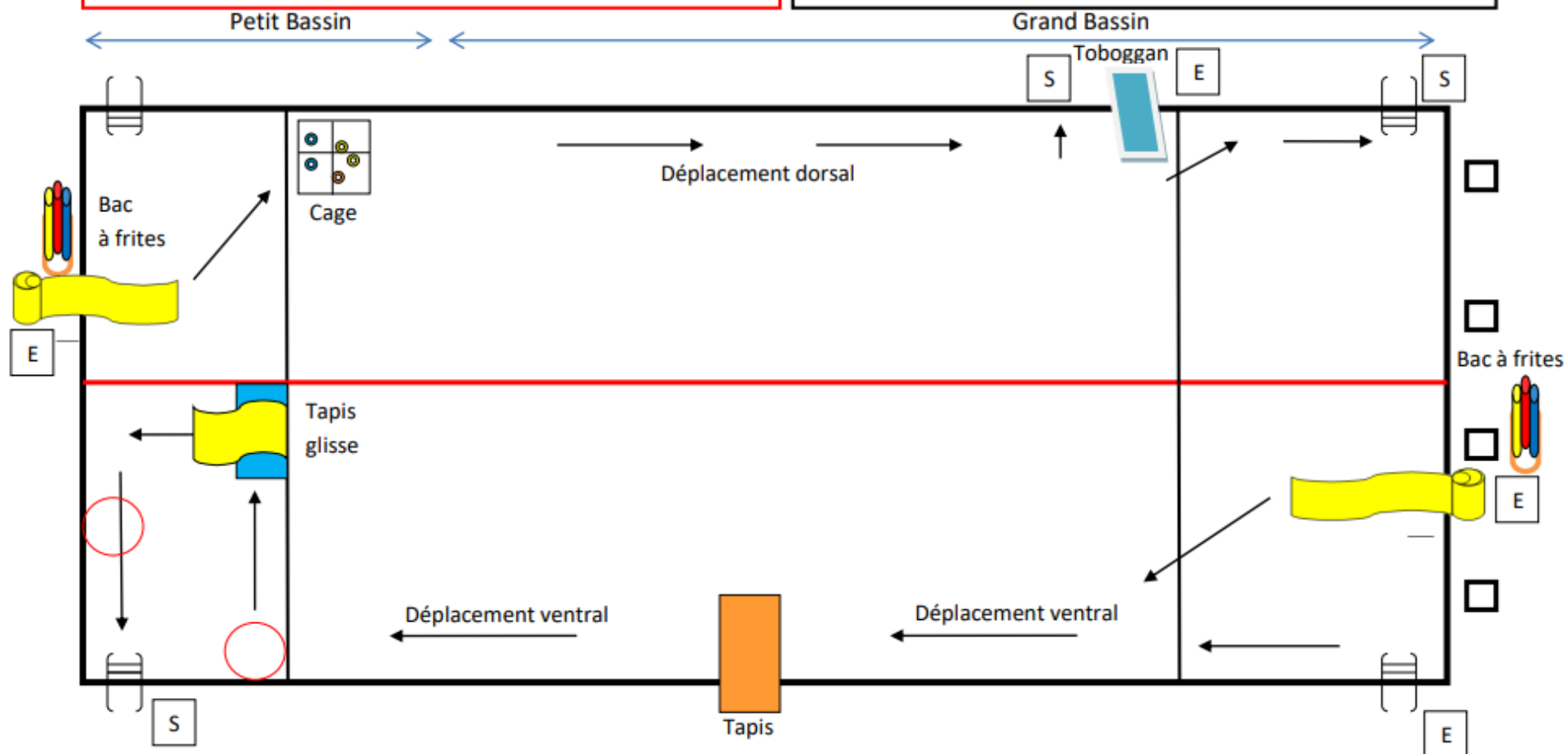


# SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE CYCLE 2 SEPTEMBRE 2023 - AMÉNAGEMENTS DE BASSIN

## Séance 5 - Parcours

Les flèches indiquent des propositions de déplacement à adapter en fonction du niveau de compétence de votre groupe d'élèves.

Séance 1 : Découverte du milieu / Répartition par groupes de niveau  
Séance 2 : Ajustement des groupes de niveau  
Séance 3 et 4 : rotation des groupes sur les zones  
Séance 5 : parcours  
Séance 6 et 7 : rotation des groupes sur les zones  
Séance 8 : parcours



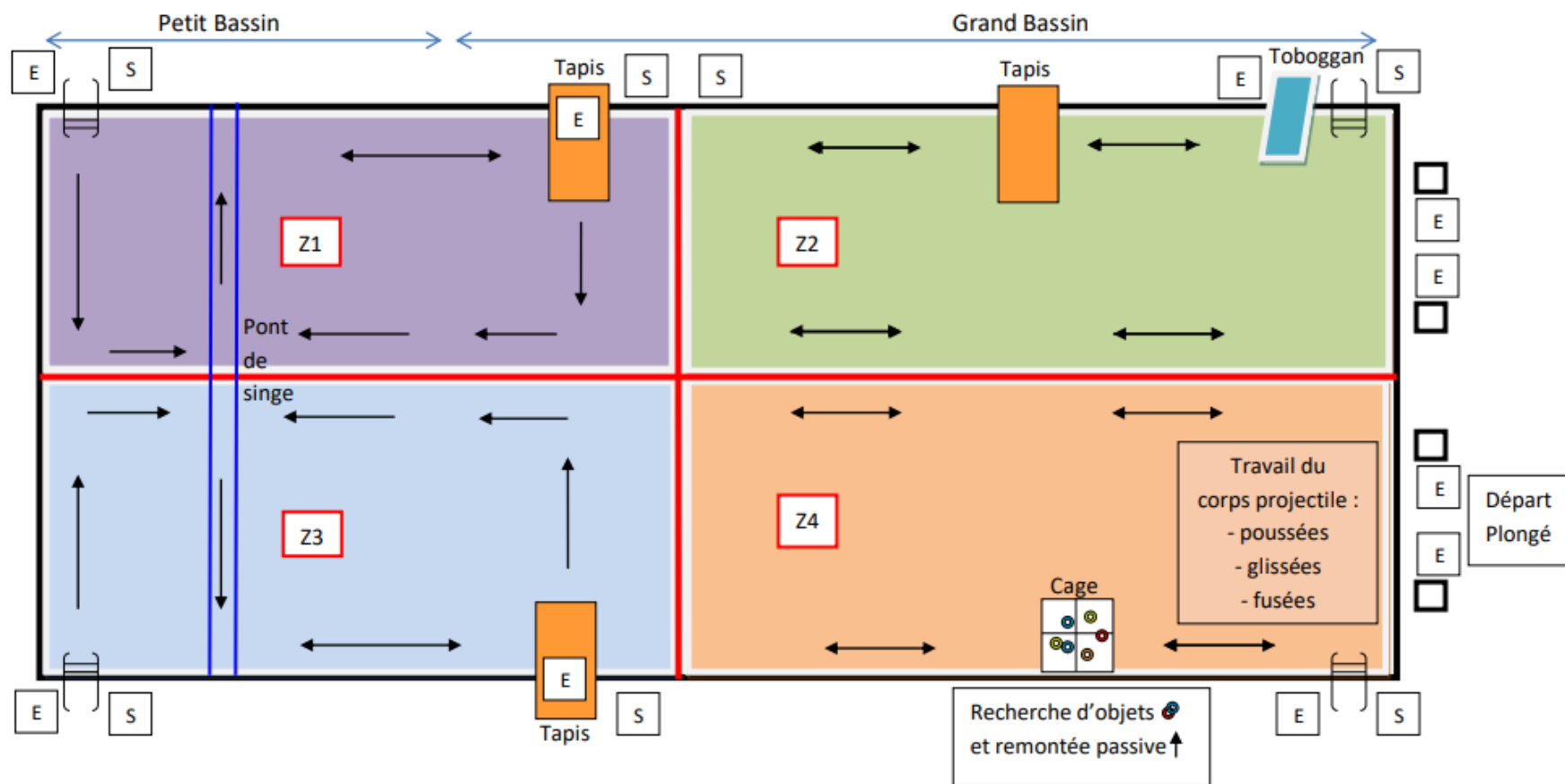
# SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE CYCLE 2 SEPTEMBRE 2023 - AMÉNAGEMENTS DE BASSIN

Séances 6 et 7

Les flèches indiquent des propositions de déplacement à adapter en fonction du niveau de compétence de votre groupe d'élèves.

SEANCE 6		SEANCE 7	
	Z1-Z2		Z3-Z4
	Z3-Z4		Z1-Z2
	Z2-Z1		Z4-Z3
	Z4-Z3		Z2-Z1

Séance 1 : Découverte du milieu / Répartition par groupes de niveau  
 Séance 2 : Ajustement des groupes de niveau  
 Séance 3 et 4 : rotation des groupes sur les zones  
 Séance 5 : parcours  
 Séance 6 et 7 : rotation des groupes sur les zones  
 Séance 8 : parcours



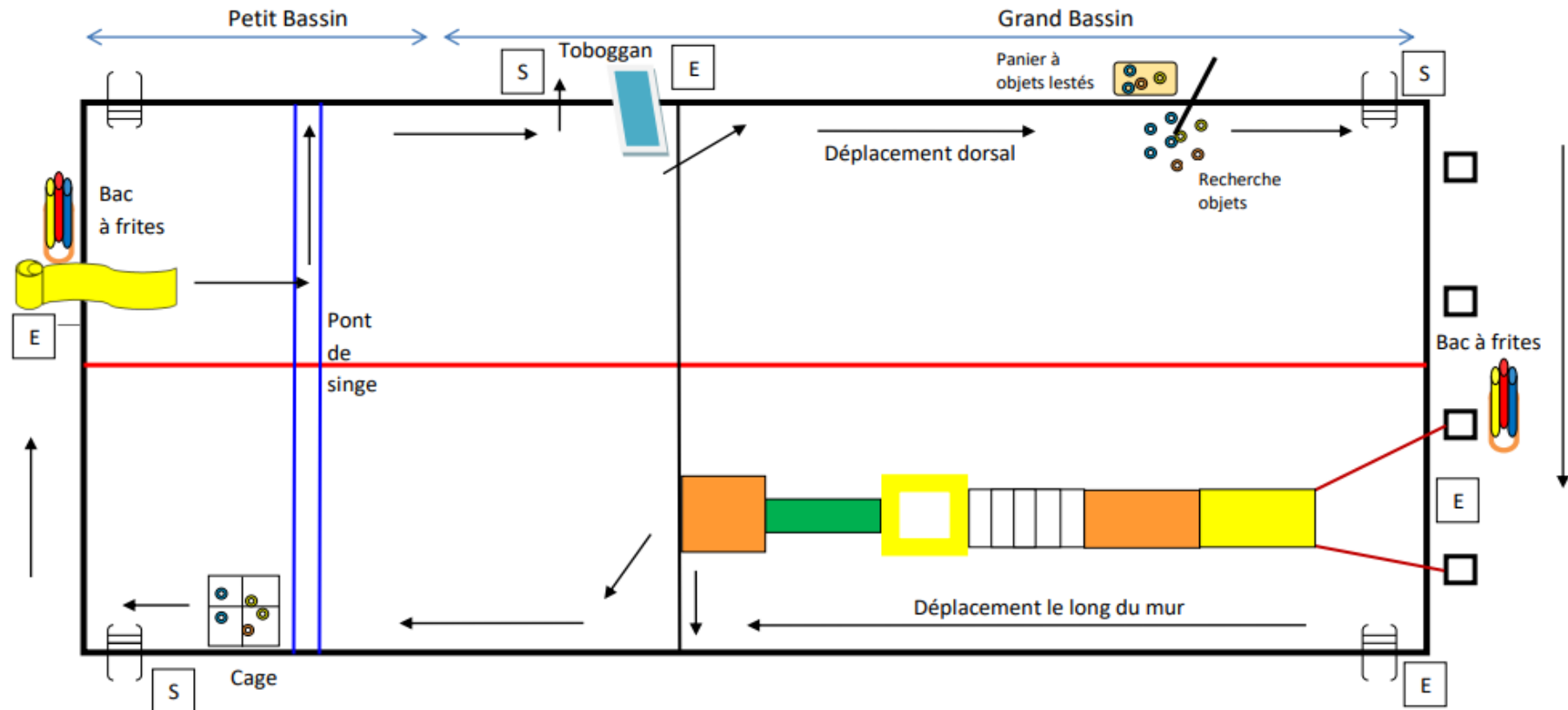
Départ Plongé

# SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE CYCLE 2 SEPTEMBRE 2023 - AMÉNAGEMENTS DE BASSIN

## Séance 8 - Parcours

Les flèches indiquent des propositions de déplacement à adapter en fonction du niveau de compétence de votre groupe d'élèves.

Séance 1 : Découverte du milieu / Répartition par groupes de niveau  
Séance 2 : Ajustement des groupes de niveau  
Séance 3 et 4 : rotation des groupes sur les zones  
Séance 5 : parcours  
Séance 6 et 7 : rotation des groupes sur les zones  
Séance 8 : parcours



# SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE CYCLE 2

**Ressources diverses pour enrichir les activités proposées aux élèves en fonction des fondamentaux travaillés :**

- **Lien pour accéder au diaporama + vidéo proposé par les MNS de Valence Romans Agglo , David MERS et Guillaume PARENT :** <https://eps-26.web.ac-grenoble.fr/sites/default/files/inline-images/hJ5FVjRMn1EfEUk1yCdILNx9rp9FQQIfu7AayC3DRYVngdKzqB.pdf> qui peut être aussi présenté aux élèves, aux éventuels intervenants et aux familles.
- **Guide du savoir Nager pages 8 à 12 - Sommaire et étapes progressives de la construction du nageur** document épuisé à demander à votre CPC
- **le livret 17 repères natation à l'école primaire :** <http://www.ac-grenoble.fr/ien.paysderomans/wordpress/wp-content/uploads/2018/09/Natation.pdf>
- **Situations vaincre le refus d'immersion**

# FORMATION CONTINUE :

- **Stage départemental Savoir nager C2 C3**
- **Stage départemental Aisance aquatique C1**
- **Une formation de circonscription de 6h Aisance aquatique pour les enseignants de GS, et les enseignants des élèves de CP et CE en difficultés**

*Pour rappel, Marina LIAUTARD , CPC et l'équipe des MNS de la piscine Serge BUTTET sont à votre disposition pour vous accompagner dans votre travail de préparation et lors de la mise en œuvre de votre cycle d'apprentissage.*

# QUESTIONS DIVERSES

*Pour toute question concernant l'organisation des séances d'apprentissage à Serge BUTTET, nous vous prions d'utiliser l'adresse mail suivante : [alexandre.vignon@valenceromansagglo.fr](mailto:alexandre.vignon@valenceromansagglo.fr) en mettant en copie votre CPC : [marina.liautard@ac-grenoble.fr](mailto:marina.liautard@ac-grenoble.fr)*

*Pour toute question concernant la mise en œuvre pédagogique du cycle d'apprentissage natation, nous vous remercions de contacter votre conseillère pédagogique de circonscription. Les CPC apporteront une réponse concertée avec l'équipe des MNS du bassin Serge BUTTET.*

*Merci!*

